

# La Chine révisera les droits antidumping sur la féculé de pomme de terre importée de l'UE

La Chine révisera les droits antidumping sur la féculé de pomme de terre importée de l'UE qui doivent expirer, a annoncé lundi le ministère du Commerce.

La révision a été demandée par l'Association de l'industrie de la féculé de Chine en raison des préoccupations selon lesquelles les producteurs chinois pourraient souffrir de l'annulation de ces droits.

Durant l'enquête, qui débutera mardi et durera probablement un an, les droits actuels continueront à être prélevés.

Les importations de féculé de pomme de terre de l'UE sont sujettes à des droits antidumping allant de 12,6% à 56,7%, selon une décision du ministère prise le 5 février 2013.

En septembre 2017, le ministère a prolongé les droits anti-subsidies pour la féculé de pomme de terre de l'UE pour cinq ans.

La féculé de pomme de terre est largement utilisée dans l'industrie alimentaire pour produire des produits industriels, tels que des émulsifiants, ainsi que des aliments comme les nouilles instantanées.

Lien article : [http://french.xinhuanet.com/2018-02/05/c\\_136950962.htm](http://french.xinhuanet.com/2018-02/05/c_136950962.htm)